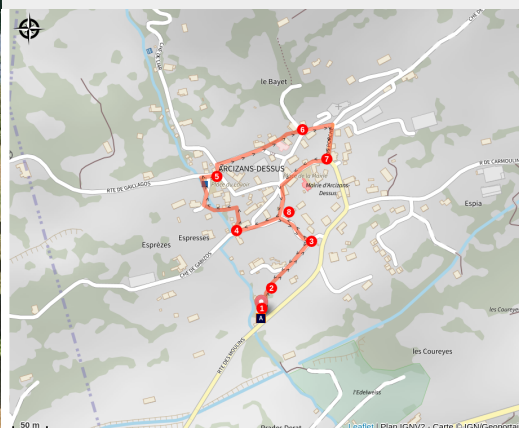


# Au fil du temps

Val d'Azun



Arpentez les rues du village d'Arcizans-Dessus et explorez les trésors cachés d'une balade où l'histoire et la nature se donnent la main.

Plongez au cœur de l'authenticité et de la beauté du village d'Arcizans-Dessus lors d'une promenade familiale, à la découverte de ses secrets les mieux gardés.

## Histoire et patrimoine du village :

En se promenant à travers le village, on peut observer deux maisons ornées de fenêtres à meneaux, d'arcs gothiques, ou encore des signes d'anciennes fortifications. En effet, il semblerait que le village d'Arcizans-Dessus ait abrité au XIIème et XIVème siècles une tour fortifiée, érigées par les vicomtes du Lavedan. Le village en aurait tiré alors son nom Arx Anglorum : citadelle et Soubirou : haute, devenu Arcizans-Dessus.

## Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 30 min

Longueur : 1.1 km

Dénivelé positif : 40 m

Difficulté : Très Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire

Accessibilité : Chien autorisé en laisse, En famille, Itinéraire praticable en toute saison

Témoin de ce passé, on peut encore voir l'église romane de fondation ancienne (fin XIIème, entièrement rénovée au XVIII siècle et rénovée en 2001) et son chrisme roman sur la porte d'entrée.

En montant au centre du village, on observe « un logis seigneurial » de la dernière époque gothique avec sa porte murée et un linteau décoré d'énigmatique sculpture, la tourelle à pans, une belle fenêtre avec ses sculptures de l'appui et du linteau (rosaces, chèvre et âne broutant un arbuste, feuilles stylisées) et à l'intérieur, une élégante cheminée gothique.

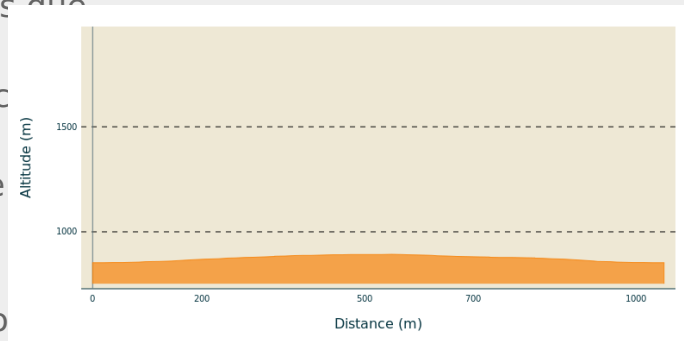
Le village est aussi connu pour ses moulins à eau à usage familial, construits le long du ruisseau Anisaous. Un parmi eux a été restauré, il se visite l'été de mi-juillet à mi-août (ou sur le calendrier de la mairie, le reste de l'année).

## Itinéraire

**Départ** : Moulin-musée, Arcizans-Dessus  
**Arrivée** : Moulin-musée, Arcizans-Dessus  
**Communes** : 1. Arcizans-Dessus  
A l'origine, il y en avait 22, il n'en reste plus 15 aujourd'hui. Leur nombre témoigne de l'intense activité qui régnait ici, il y a trois ans. Ils servaient à moudre les différentes céréales cultivées : seigle, froment et orge principalement.

Fontaines et lavoirs complètent ce patrimoine à l'eau.

### Profil altimétrique

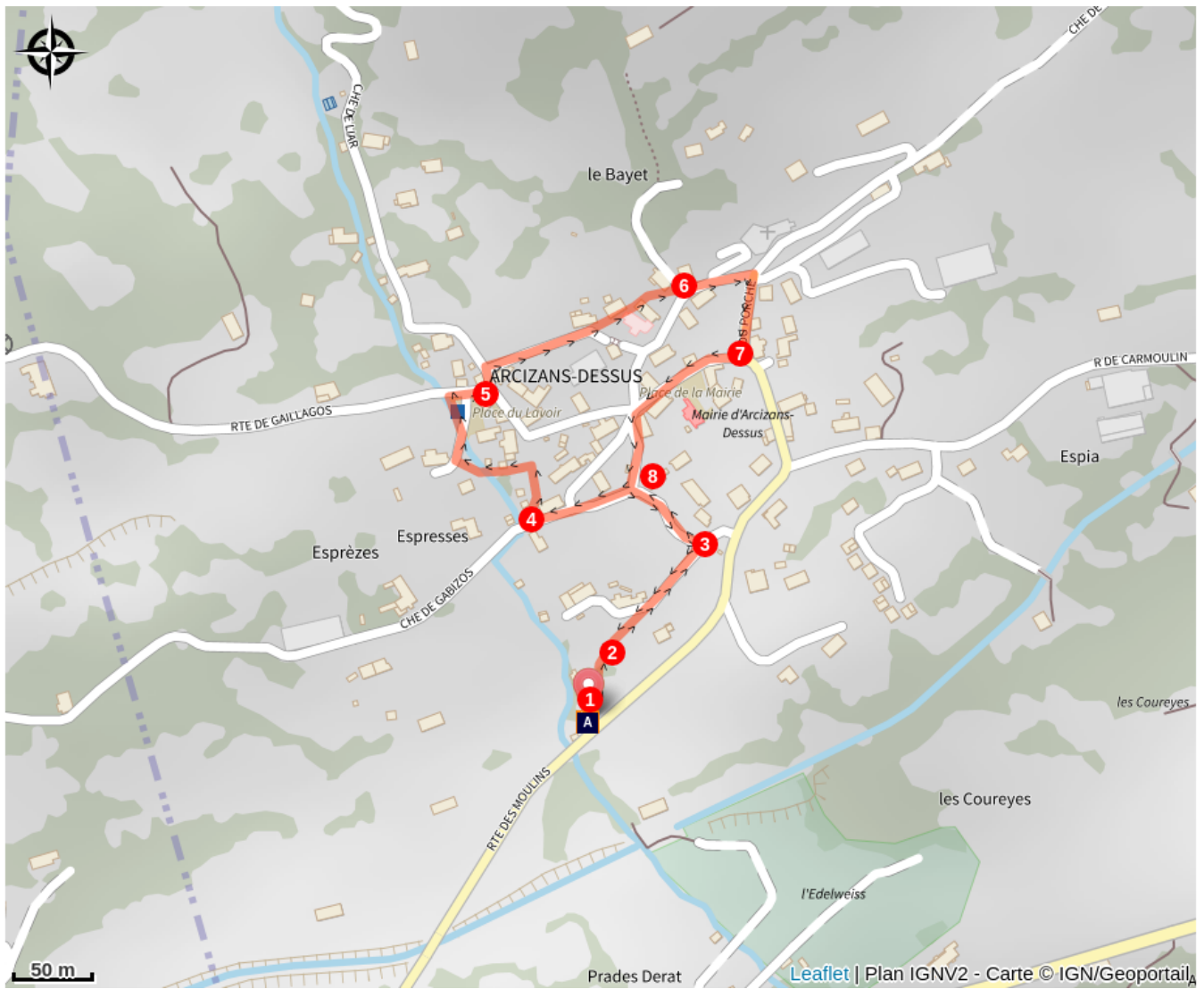


Altitude min 853 m Altitude max 893 m

1. Départ depuis le moulin-musée,
  - visites gratuites en juillet et en août, sauf le samedi
  - remarquez les moulins privés transformés en gîte
2. Prendre le sentier entre les murets qui monte jusqu'à la fontaine du village.
3. Prendre à gauche puis dans le virage, prendre le chemin de Gabizos sur 25m.
4. Tourner à droite, par les escaliers passer devant le moulin (transformé en gîte communal) et traverser la passerelle qui enjambe le torrent d'Anisaous, et remonter jusqu'au lavoir.
5. Depuis la place du lavoir, partir à droite, suivre balisage GR de pays (jaune/rouge), passer devant l'église puis prendre le petit passage jusqu'à la route.
6. Continuer tout droit sur 20 m, puis au croisement, prendre à droite la rue qui descend, remarquer à gauche la demeure seigneuriale.

7. Au croisement, tournez à droite rue de la mairie où on observe un panorama sur la vallée. Au carrefour suivant la mairie, descendre à gauche.
8. Au carrefour, descendre à gauche pour revenir au point de départ.

# Sur votre route...



 Les Moulins (A)

# Toutes les informations pratiques

## **Recommandations**

### **A savoir :**

La balade s'effectue majoritairement dans les rues du village (peu de tronçons sur sentiers).

### **Période de praticabilité :**

Itinéraire praticable toute l'année.

### **Stationnement :**

Le stationnement au niveau du musée-moulin est de très petite capacité. Si celui-ci venait à être occupé, il est possible de stationner sur les parkings publics place de la Mairie, d'où l'on peut récupérer le parcours entre les points 7 et 8.

## **Comment venir ?**

### Transports

> **Gare SNCF la plus proche :** LOURDES

> **Puis liaison par bus en deux étapes :**

-Bus entre Lourdes et Argelès-Gazost (Ligne régulière n°965).

-Puis navette à la demande entre Argelès-Gazost et Arrens-Marsous (Ligne à la demande Val d'Azun)

Descendre à l'arrêt "Arcizans-Dessus".

Réservation de la ligne à la demande du Val d'Azun obligatoire au plus tard la veille avant 16h.

Tél : 05 31 81 00 10 (numéro gratuit)

Tarif : 2 € par passager

> **Détails :** [infos et horaires de bus](#)

### Accès routier

Depuis Argelès-Gazost, emprunter la route du Val d'Azun (D918), traverser le village d'Arras-en Lavedan et poursuivre sur toujours sur la D918, puis prendre à droite direction Arcizans-Dessus.

### Parking conseillé

Moulin-musée d'Arcizans-Dessus (parking de très petite capacité)

## Accessibilité

---



Chien autorisé en laisse



En famille



Itinéraire praticable en toute saison

## Lieux de renseignement

### Office de Tourisme et Maison du Parc national d'Arrens-Marsous

1 Place du Val d'Azun, 65400 ARRENS-MARSOUS

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : 05 62 97 49 49

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/val-d-azun>



# Sur votre route...

---



## Les Moulins (A)

**Les Moulins de types Pyrénéen** sont de très anciens moulins familiaux construits le long des cours d'eau, bien avant le XIV<sup>e</sup> siècle. L'existence de ces moulins de type Pyrénéens, démontre que l'on accordait aux communautés montagnardes du Moyen-Age, le "droit de mouture", alors qu'il était réservé aux Seigneurs dans les plaines. Ils servaient à moudre les différentes céréales cultivées dans les champs : seigle et orge principalement.

**Les moulins d'Arcizans-Dessus** : Arcizans-Dessus village dont les Moulins font parties de son identité. Un parmi eux a été restauré. À l'origine il y en avait 22, il n'en reste plus que 15 aujourd'hui. Leur nombre témoigne de l'intense activité qui régnait ici il y a trois cent ans. Ils étaient dans la vallée plus de cent jadis, à moudre maïs, orge, blé, millet, sarrazin. Celui-ci se visite l'été de mi-juillet à mi-Août (ou sur réservation auprès de la Mairie, le reste de l'année).